



BULLETIN 19/2006

Attention : Toutes les agences / Service des paiements au BSP
Date : 25 Octobre 2006
Sujet : ADM SUR VOS RELEVÉS BSP FRANCE.

Cher(e) Partenaire,

Depuis dix mois, l'ensemble de nos activités de service (accréditation des agences, stocks, etc.) est traité par notre centre européen de service situé à Madrid Espagne, centre que vous avez désormais l'habitude de contacter via le portail <http://www.iata.org/Europe/cs>.

Les frais liés aux modifications que vous nous signalez pour vos agences, vos demandes de services divers font encore parfois l'objet d'un règlement par chèque, entraînant des lourdeurs de gestion et au besoin des retards dans l'enregistrement de vos changements.

Aussi, et puisque les moyens d'y remédier existent, nous mettons en place à compter du 1er novembre 2006 une nouvelle procédure par laquelle vous n'aurez plus à nous adresser de règlement lors de ces demandes.

Ces derniers seront prélevés par ADM sur vos relevés BSP.

Les factures correspondantes seront disponibles sur votre portail <http://www.myiata.org/> (où vous trouvez déjà les factures BSPlink et statistiques diverses) auquel vous pouvez vous connecter à l'aide du login et mot de passe qui vous ont été communiqués.

Si vous n'avez pas encore reçu votre login et mot de passe pour vous connecter à [Myiata](#), merci de remplir [le formulaire en ligne](#).

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette information.

Cordialement,

Jérôme Bonnin
Directeur IATA France

International Air Transport Association

Service Centre Europe
Torre Europa
Paseo de la Castellana, 95
28046 Madrid, Spain
www.iata.org/europe/cs